

RCS : BREST

Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00963

Numéro SIREN : 799 856 554

Nom ou dénomination : MAZURELLE

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2018 sous le numéro de dépôt 2961

29610 PLOUIGNEAU

du 01/01/2017 au 31/12/2017

exemplaire certifié conforme

Richard

/// Sommaire

Comptes Annuels	2
Compte de résultat	3
Bilan actif	5
Bilan passif	6
Annexe	8

Comptes Annuels

Compte de résultat

	31/12/2017	31/12/2016	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	4 976 971	2 741 242	2 235 730	81,56
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	2 526	16 009	-13 483	-84,22
Chiffre d'affaires net	4 979 498	2 757 251	2 222 247	80,60
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	60 000	15 556	44 444	285,70
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	4 288	1 250 977	-1 246 689	-99,66
Autres produits	580	514	66	12,85
Total produits d'exploitation (I)	5 044 366	4 024 298	1 020 068	25,35
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	4 226 893	2 465 059	1 761 834	71,47
Variations de stock	-23 988	840	-24 828	NS
Achats matières premières et autres approvs				
Variations de stock	-1 504		-1 504	
Autres achats et charges externes (a)	304 119	287 513	16 606	5,78
Impôts, taxes et versements assimilés	27 777	25 969	1 808	6,96
Salaires et traitements	333 804	251 894	81 911	32,52
Charges sociales	94 810	64 734	30 075	46,46
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	19 561	99 732	-80 171	-80,39
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges	36 695	20 970	15 726	74,99
Total charges d'exploitation (II)	5 018 167	3 216 711	1 801 456	56,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	26 199	807 587	-781 388	-96,76
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 629	15 511	-12 882	-83,05
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	2 629	15 511	-12 882	-83,05
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	-2 629	-15 511	12 882	-83,05
RESULTAT COURANT avant impôt	23 570	792 076	-768 506	-97,02

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	20 186	821 801	-801 615	-97,54
Sur opérations en capital	220	340 833	-340 613	-99,94
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)	20 407	1 162 634	-1 142 227	-98,24
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	10 756	13 339	-2 583	-19,36
Sur opérations en capital		1 151 364	-1 151 364	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)	10 756	1 164 703	-1 153 947	-99,08
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	9 651	-2 069	11 720	-566,39
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	5 064 773	5 186 932	-122 159	-2,36
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 031 552	4 396 925	634 627	14,43
BENEFICE OU PERTE	33 221	790 007	-756 786	-95,79
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	8 562	8 562		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	5 680	4 838	842	2 700
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 199	268	1 931	2 151
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	95 668	42 020	53 648	65 607
Autres immobilisations corporelles	14 547	4 870	9 677	9 448
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	28 500		28 500	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	155 156	60 557	94 599	79 906
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	1 504		1 504	
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	386 110		386 110	362 122
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	35 656	184	35 472	66 248
Autres créances	63 554		63 554	110 353
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	156 297		156 297	697 104
Charges constatées d'avance (3)	4 694		4 694	3 913
TOTAL ACTIF CIRCULANT	647 815	184	647 631	1 239 741
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	802 970	60 741	742 229	1 319 646
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-760 401	-1 550 408
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	33 221	790 007
Subventions d'investissement	1 931	2 152
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-675 249	-708 249
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	121 728	154 383
Emprunts et dettes financières diverses (3)	686 793	1 053 610
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	555	247
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	447 016	582 137
Dettes fiscales et sociales	112 949	217 552
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	48 367	19 867
Autres dettes	69	99
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 417 478	2 027 895
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	742 229	1 319 646
(1) Dont à plus d'un an (a)	550 228	930 712
(1) Dont à moins d'un an (a)	866 695	1 096 936
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe 

■ Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Du fait de la cessation de l'activité de Supermarché sis Rue du Commerce - 37260 MONTS intervenue en date du 15 août 2016, et de la prise en location-gérance du fonds de commerce de Supermarché sis Avenue du Maréchal Leclerc - 29610 PLOUIGNEAU en date du 8 septembre 2016, il n'est pas possible de comparer les exercices 31/12/2016 et 31/12/2017, les deux magasins étant de surcroît de taille différente.

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS MAZURELLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 742 229 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 33 221 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

■ Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

/// Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 16 231 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	8 562			8 562
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 700	2 980		5 680
Immobilisations incorporelles	11 262	2 980		14 242
- Terrains	2 199			2 199
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	95 668			95 668
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	4 500			4 500
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 273	2 774		10 047
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	109 639	2 774		112 413
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		28 500		28 500
Immobilisations financières		28 500		28 500
ACTIF IMMOBILISE	120 901	34 254		155 156

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 980	2 774	28 500	34 254
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	2 980	2 774	28 500	34 254
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	8 562			8 562
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		4 838		4 838
Immobilisations incorporelles	8 562	4 838		13 400
- Terrains	48	220		268
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	30 061	11 959		42 020
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	34	1 125		1 159
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 290	1 420		3 710
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	32 434	14 724		47 157
ACTIF IMMOBILISE	40 996	19 561		60 557

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 132 403 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	28 500		28 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	35 656	35 656	
Autres	63 554	63 554	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 694	4 694	
Total	132 403	103 903	28 500
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	1 880
Fournisseurs - rrr à obtenir	1 267
Total	3 147

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 416 923 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	121 728	33 112	88 616	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	225 182	225 182		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	447 016	447 016		
Dettes fiscales et sociales	112 949	112 949		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	48 367	48 367		
Autres dettes (**)	461 680	69	461 611	
Produits constatés d'avance				
Total	1 416 923	866 695	550 228	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	277 071			
(**) Dont envers les associés	461 611			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 461 611 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	78 479
Frs immobil. - fact. non parvenues	28 500
Dettes provis. pr congés à payer	24 360
Charges sociales s/congés à payer	8 197
Charges sociales - charges à payer	4 109
Etat - autres charges à payer	18 869
Total	162 513

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	4 694		
Total	4 694		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 300 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Une erreur impactant la présentation des états financiers pour l'exercice clos les 31 décembre 2016 a été découverte sur l'exercice clos au 31 décembre 2017. Celle-ci ayant un impact sur le résultat net et sur la présentation du bilan de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, elle a été corrigée sur l'exercice clos au 31 décembre 2017. Cette erreur est liée à la comptabilisation de factures d'achat station non parvenues et non dues au passif du bilan pour un montant initial de 118 138 €.

S'agissant d'une correction d'erreur significative, et conformément au PCG article 122-5, les conséquences des erreurs significatives sont à présenter sur une ligne distincte du compte de résultat. Afin de corriger cette erreur au compte de résultat, l'impact a été comptabilisé en résultat d'exploitation pour un montant de 98 448 €.

L'impact sur les comptes clos au 31 décembre 2016 aurait été une augmentation du résultat d'exploitation en contre partie de la dette fournisseur inscrite au bilan. Les impacts au bilan et au compte de résultat sur l'exercice concerné est présenté ci-dessous :

En €	2016	2017
Bilan - Dettes fournisseurs	582 137	
Correction des FNP	<118 138>	
Bilan - Dettes fournisseurs	463 999	447 016
 Bilan - Autres créances	 110 353	
Correction - TVA s/ FNP	< 19 690>	
Bilan - Autres créances	90 663	63 554
 CdR - Achats Mdis	 2 465 059	
Correction achats station	< 98 448>	
CdR - Achats Mdis	2 366 611	4 226 893

Autres informations**Engagements financiers**

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
CAUTION EMPRUNT BNP PARIBAS	492 000
CAUTION BANCAIRE - DISTRIDYN	100 000
Avals et cautions	592 000
Autres engagements reçus	
Total	592 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

S'agissant de l'emprunt souscrit auprès de la BNP PARIBAS, pour un montant de 230 000 euros, référencé sous le numéro 30004008710006120037283, les garanties prises sont les suivantes :

- Nantissement de premier rang sur le fonds de commerce de supermarché exploité à MONTs;
- Caution solidaire de Madame PAPARELLE Sylvie et Monsieur PAPARELLE Giorgio pour un global de 492 000 euros, comprenant toute sommes qui pourraient être dues à quelque titre que ce soit et pour quelque cause que ce soit à BNP PARIBAS par la société MAZURELLE;

Caution bancaire de 100 000 euros en faveur de DISTRIDYN.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 11 898 euros

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 1,3 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2017 s'élève à 11 897,89 euros. Ces engagements ont été constatés de manière extra-comptable, et n'ont par conséquent pas fait l'objet d'une provision dans les comptes.

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 21 191 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Autres informations

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié l'entreprise au titre de l'exercice, a été intégralement utilisé à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

MAZURELLE
Société par actions simplifiée au capital de 50 000 €
Siège social : Avenue du Maréchal Leclerc, 29610 PLOUIGNEAU
799 856 554 RCS BREST

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 33 220,85 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	33 220,85 euros
------------------------	-----------------

Absorption des pertes antérieures	33 220,85 euros
-----------------------------------	-----------------

L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Sylvie BIDAULT - PAPARELLE



MAZURELLE
Société par Actions Simplifiée

AVENUE DU MARECHAL LECLERC
29 610 PLOUIGNEAU

Rapport du Commissaire aux comptes
Sur les comptes annuels
Statuant sur les comptes clos le 31.12.2017

Ce rapport contient 05 pages et l'annexe 16 pages.

Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2018

MAZURELLE
Société par Actions Simplifiée

AVENUE DU MARECHAL LECLERC
29 610 PLOUIGNEAU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux Associés,

I. OPINION AVEC RESERVE

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MAZURELLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice précédent n'ont pas fait l'objet d'une certification.

II. FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RESERVE

Motivation de la réserve

Notre nomination en tant que commissaire aux comptes n'étant intervenue qu'en date du 19 juin 2018, nous n'avons pas assisté à l'inventaire physique des stocks d'ouverture et nous n'avons pas pu nous assurer par d'autres moyens de l'existence des quantités figurant dans les stocks à cette date. Les stocks au 31 décembre 2016 s'élevaient à 362 122 €.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la correction d'erreur telle que décrite dans la note « complément d'information relatif au compte de résultat » de l'annexe des comptes annuels relatif à la comptabilisation de factures d'achat à tort.

III. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société décrit dans le paragraphe des règles et méthodes comptables de l'annexe celles relatives aux stocks. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons validé le traitement comptable appliqué et apprécié la méthode de dépréciations.

IV. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à **MORLAIX**, le 22 juin 2018

La commissaire aux comptes

MGA AUDIT
Aurélie GOURTEN, Associée



Compte de résultat

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	4 976 971	2 741 242	2 235 730	81,56
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	2 526	16 009	-13 483	-84,22
Chiffre d'affaires net	4 979 498	2 757 251	2 222 247	80,60
<i>Dont : à l'exportation et livraisons intracom.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	60 000	15 556	44 444	285,70
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	4 288	1 250 977	-1 246 689	-99,66
Autres produits	580	514	86	12,85
Total produits d'exploitation (1)	5 044 366	4 024 298	1 020 068	25,35
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	4 226 893	2 465 059	1 761 834	71,47
Variations de stock	-23 988	840	-24 828	NS
Achats matières premières et autres approvis				
Variations de stock	-1 504		-1 504	
Autres achats et charges externes (a)	304 119	287 513	16 606	5,78
Impôts, taxes et versements assimilés	27 777	25 969	1 808	6,96
Salaires et traitements	333 804	251 894	81 911	32,52
Charges sociales	94 810	64 734	30 075	46,46
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	19 561	99 732	-80 171	-80,39
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges	36 695	20 970	15 726	74,99
Total charges d'exploitation (2)	5 018 167	3 216 711	1 801 456	56,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	26 199	807 587	-781 388	-96,76
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciat et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de pl				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 629	15 511	-12 882	-83,05
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	2 629	15 511	-12 882	-83,05
RESULTAT FINANCIER (V+VI)	-2 629	-15 511	12 882	-83,05
RESULTAT COURANT avant impôt	23 570	792 076	-768 506	-97,02

	31/12/2017	31/12/2016	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	20 186	821 801	-801 615	-97,54
Sur opérations en capital	220	340 833	-340 613	-99,94
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)	20 407	1 162 634	-1 142 227	-98,24
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	10 756	13 339	-2 583	-19,36
Sur opérations en capital		1 151 364	-1 151 364	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)	10 756	1 164 703	-1 153 947	-99,08
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	9 651	-2 069	11 720	-566,39
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (+II+V+VII)	5 064 773	5 186 932	-122 159	-2,36
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 031 552	4 396 925	634 627	14,43
BENEFICE OU PERTE	33 221	790 007	-756 786	-95,79

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

MGA AUDIT
Commissaires aux comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	8 562	8 562		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	5 680	4 838	842	2 700
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 199	268	1 931	2 151
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	95 668	42 020	53 648	65 607
Autres immobilisations corporelles	14 547	4 870	9 677	9 448
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	28 500		28 500	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	155 156	60 557	94 599	79 906
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	1 504		1 504	
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	386 110		386 110	362 122
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	35 656	184	35 472	66 248
Autres créances	63 554		63 554	110 353
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	156 297		156 297	697 104
Disponibilités	4 694		4 694	3 913
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	647 815	184	647 631	1 239 741
Frais d'émission d'emprunt à élargir				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	802 970	60 741	742 229	1 319 646
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-760 401	-1 550 408
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	33 221	790 007
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 931	2 152
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-675 249	-708 249
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	121 728	154 383
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	686 793	1 053 610
Emprunts et dettes financières diverses (3)	555	247
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	447 016	582 137
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	112 949	217 552
Dettes fiscales et sociales	48 367	19 867
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	69	99
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 417 478	2 027 895
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	742 229	1 319 646
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	550 228	930 712
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	866 695	1 096 936
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Du fait de la cessation de l'activité de Supermarché sis Rue du Commerce - 37260 MONTS intervenue en date du 15 août 2016, et de la prise en location-gérance du fonds de commerce de Supermarché sis Avenue du Maréchal Leclerc - 29610 PLOUIGNEAU en date du 8 septembre 2016, il n'est pas possible de comparer les exercices 31/12/2016 et 31/12/2017, les deux magasins étant de surcroît de taille différente.

MGA AUDIT
Commissaires aux comptes

■ Règles et méthodes comptables

MGA AUDIT
Commissaires aux comptes

Désignation de l'entreprise : SAS MAZURELLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 742 229 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 33 221 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

■ Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

MGA AUDIT
Commissaires aux comptes

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

■ Règles et méthodes comptables

MGA AUDIT
Commissaires aux comptes

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 16 231 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

MGA AUDIT
Commissaires aux comptes

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	8 562			8 562
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 700	2 980		5 680
Immobilisations incorporelles	11 262	2 980		14 242
- Terrains	2 199			2 199
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	95 668			95 668
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	4 500			4 500
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 273	2 774		10 047
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	109 639	2 774		112 413
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		28 500		28 500
Immobilisations financières		28 500		28 500
ACTIF IMMOBILISE	120 901	34 254		155 156

MGA AUDIT
Commissaires aux comptes

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 980	2 774	28 500	34 254
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	2 980	2 774	28 500	34 254
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Notes sur le bilan

MGA AUDIT
Commissaires aux comptes

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	8 562			8 562
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		4 838		4 838
Immobilisations incorporelles	8 562	4 838		13 400
- Terrains	48	220		268
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	30 061	11 959		42 020
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	34	1 125		1 159
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 290	1 420		3 710
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	32 434	14 724		47 157
ACTIF IMMOBILISE	40 996	19 561		60 557

Notes sur le bilan

Actif circulant

MGA AUDIT
Commissaires aux comptes

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 132 403 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	28 500		28 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	35 656	35 656	
Autres	63 554	63 554	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 694	4 694	
Total	132 403	103 903	28 500
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	1 880
Fournisseurs - rrr à obtenir	1 267
Total	3 147

Notes sur le bilan

Capitaux propres

MGA AUDIT
Commissaires aux comptes

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 416 923 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	121 728	33 112	88 616	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	225 182	225 182		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	447 016	447 016		
Dettes fiscales et sociales	112 949	112 949		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	48 367	48 367		
Autres dettes (**)	461 680	69	461 611	
Produits constatés d'avance				
Total	1 416 923	866 695	550 228	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	277 071			
(**) Dont envers les associés	461 611			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 461 611 euros.

MGA AUDIT
Commissaires aux comptes

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	78 479
Frs immobil. - fact. non parvenues	28 500
Dettes provis. pr congés à payer	24 360
Charges sociales s/congés à payer	8 197
Charges sociales - charges à payer	4 109
Etat - autres charges à payer	18 869
Total	162 513

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	4 694		
Total	4 694		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

MGA AUDIT
Commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 300 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Une erreur impactant la présentation des états financiers pour l'exercice clos les 31 décembre 2016 a été découverte sur l'exercice clos au 31 décembre 2017. Celle-ci ayant un impact sur le résultat net et sur la présentation du bilan de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, elle a été corrigée sur l'exercice clos au 31 décembre 2017. Cette erreur est liée à la comptabilisation de factures d'achat station non parvenues et non dues au passif du bilan pour un montant initial de 118 138 €.

S'agissant d'une correction d'erreur significative, et conformément au PCG article 122-5, les conséquences des erreurs significatives sont à présenter sur une ligne distincte du compte de résultat. Afin de corriger cette erreur au compte de résultat, l'impact a été comptabilisé en résultat d'exploitation pour un montant de 98 448 €.

L'impact sur les comptes clos au 31 décembre 2016 aurait été une augmentation du résultat d'exploitation en contre partie de la dette fournisseur inscrite au bilan. Les impacts au bilan et au compte de résultat sur l'exercice concerné est présenté ci-dessous :

En €	2016	2017
Bilan - Dettes fournisseurs	582 137	
Correction des FNP	<118 138>	
Bilan - Dettes fournisseurs	463 999	447 016
Bilan - Autres créances	110 353	
Correction - TVA s/ FNP	< 19 690>	
Bilan - Autres créances	90 663	63 554
CdR - Achats Mdisés	2 465 059	
Correction achats station	< 98 448>	
CdR - Achats Mdisés	2 366 611	4 226 893

Autres informations

Engagements financiers

MGA AUDIT
Commissaires aux comptes

Autres informations

MGA AUDIT
Commissaires aux comptes

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
CAUTION EMPRUNT BNP PARIBAS	492 000
CAUTION BANCAIRE - DISTRIDYN	100 000
Avals et cautions	592 000
Autres engagements reçus	
Total	592 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

S'agissant de l'emprunt souscrit auprès de la BNP PARIBAS, pour un montant de 230 000 euros, référencé sous le numéro 30004008710006120037283, les garanties prises sont les suivantes :

- Nantissement de premier rang sur le fonds de commerce de supermarché exploité à MONTS;
- Caution solidaire de Madame PAPARELLE Sylvie et Monsieur PAPARELLE Giorgio pour un global de 492 000 euros, comprenant toute sommes qui pourraient être dues à quelque titre que ce soit et pour quelque cause que ce soit à BNP PARIBAS par la société MAZURELLE;

Caution bancaire de 100 000 euros en faveur de DISTRIDYN.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 11 898 euros

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 1,3 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2017 s'élève à 11 897,89 euros. Ces engagements ont été constatés de manière extra-comptable, et n'ont par conséquent pas fait l'objet d'une provision dans les comptes.

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 21 191 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Autres informations

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié l'entreprise au titre de l'exercice, a été intégralement utilisé à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

MGA AUDIT
Commissaires aux comptes